

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00427

Numéro SIREN : 392 860 243

Nom ou dénomination : PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE SAS

Ce dépôt a été enregistré le 28/07/2021 sous le numéro de dépôt 10467

PETROINEOS MANUFACTURING France SAS

Avenue de la Bienfaisance

BP 6

**COPIE CERTIFIEE
CONFORME A L'ORIGINAL**

13117 LAVERA

Etats Financiers au 31 Décembre 2020

Désignation de l'entreprise : SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise AVENUE DE LA BIENFAISANCE 13117 LAVERA Durée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 3 9 2 8 6 0 2 4 3 0 0 0 5 5 Néant ☐ *

					Exercice N clos le, 31122020		N-1 31122019	
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	1 521 870	AC	1 521 870		
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	13 123 916	AG	11 803 943	1 319 972	1 342 484
		Fonds commercial (I)	AH	30 055	AI	30 055		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	12 309 637	AO	1 855 281	10 454 355	8 919 105
		Constructions	AP	17 813 069	AQ	12 694 595	5 118 474	5 906 376
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 076 740 900	AS	421 278 978	655 461 922	576 130 579
		Autres immobilisations corporelles	AT	10 463 660	AU	10 281 241	182 419	348 563
		Immobilisations en cours	AV	111 524 031	AW		111 524 031	140 252 194
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	34 509 371	CV	1 510 000	32 999 371	31 739 816
		Créances rattachées à des participations	BB	38 112	BC		38 112	38 112
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	4 059 706	BI		4 059 706	4 222 472
TOTAL (II)			BJ	1 282 134 331	BK	460 975 966	821 158 365	768 899 705
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	6 438 188	BM	1 554 860	4 883 327	11 530 821
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	3 587 728	BS		3 587 728	4 579 114
		Marchandises	BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	380 000	BW		380 000	416 685
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	49 478 698	BY		49 478 698	62 042 472
		Autres créances (3)	BZ	25 586 907	CA		25 586 907	34 852 743
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
Disponibilités		CF	2 702 273	CG		2 702 273	2 770 609	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH	479 866	CI		479 866	1 310 143
	TOTAL (III)		CJ	88 653 662	CK	1 554 860	87 098 801	117 502 590
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN					270
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 370 787 993	IA	462 530 826	908 257 166	886 402 565
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an		CR
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :				Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE							Néant ☐ *			
		Exercice N						Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC				
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF				
		FG	146 846 624	FH	245 869 392	FI	392 716 016	472 939 413		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	146 846 624	FK	245 869 392	FL	392 716 016	472 939 413		
	Production stockée*				FM					
	Production immobilisée*				FN	2 860 364	2 723 201			
	Subventions d'exploitation				FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	47 822 457	27 822 779			
	Autres produits (I) (11)				FQ	6 845 086	6 325 512			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	450 243 925	509 810 906	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS			
	Variation de stock (marchandises)*						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	36 016 321	2 988 332	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	7 533 639	38 448 864	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	254 156 437	283 108 146	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	8 362 274	9 593 082	
	Salaires et traitements*						FY	49 269 384	51 970 994	
	Charges sociales (10)						FZ	26 071 136	25 262 407	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*						GA	32 448 233	29 984 482
								GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	105 240	217 306
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	46 992 850	54 382 879	
	Autres charges (12)						GE	6 452 134	13 227 515	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	467 407 654	509 184 011	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(17 163 729)	626 895		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	4 790 858	4 734 154	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		59 500	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	1 260 000		
	Différences positives de change						GN	15 311	4 103	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
Total des produits financiers (V)						GP	6 066 170	4 797 758		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	8 146 082	7 638 911	
	Différences négatives de change						GS	30 556	6 052	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	8 176 639	7 644 964	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 110 468)	(2 847 205)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(19 274 197)	(2 220 310)		

Désignation de l'entreprise SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	57	30	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	651 330	651 330	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	124 026	92 334	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	775 413	743 694	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	1 101	11 878	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG	50 768	179 528	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	51 869	191 406	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	723 543	552 288	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	(2 153 906)	3 456 258	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	457 085 508	515 352 359	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	473 482 257	520 476 639	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(16 396 748)	(5 124 280)	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières								HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG			
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *								HP			
		- Crédit-bail immobilier								HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	8 004 439	7 475 812	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2			
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5											
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatifs	A6		obligatoires				A9			
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				A8			
	joindre en annexe :												
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le										Exercice N		
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
complement provision controle Urssaf										50 768			
rep subvention WWTP agence eau											651 330		
divers										468	57		
rep provision interets controle fiscal 2016/17											124 026		
interets retard AMR DNRED										633			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

Désignation de l'entreprise SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ	1 521 870	D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	12 767 783	KE		KF	386 188	
CORPORELLES	Terrains					KG	10 084 968	KH		KI	2 224 669	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	8 673 310	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	9 125 574	KQ		KR	14 184
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			Dont Composants	M3		KS	967 537 701	KT		KU	109 203 199
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport *				KY	1 475 259	KZ		LA	34 000	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	8 478 375	LC		LD	476 025	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH	140 252 194	LI		LJ	81 731 546	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	1 145 627 383	LO		LP	193 683 625	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U	34 547 928	8V		8W		
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS				
Prêts et autres immobilisations financières				IT	4 222 472	IU		IV				
TOTAL IV				LQ	38 770 400	LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	1 198 687 437	ØH		ØJ	194 069 813		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				1		2		3		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ	1 521 870	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	13 153 971	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	12 309 637	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	8 673 310	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencs et am. des constructions		IS		MG		MH	9 139 759	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	1 076 740 900	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencs, aménagements divers		IU		MM		MN		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	1 509 259	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	8 954 400	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours			MY	110 459 709	MZ		NA	111 524 031	
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		
	TOTAL III			IV	110 459 709	NG		NH	1 228 851 300	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7	
		Autres participations			IØ		ØX	445	ØY	34 547 483
Autres titres immobilisés			II		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	162 766	2F	4 059 706		
TOTAL IV			I3		NJ	163 211	NK	38 607 189		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	110 459 709	ØK	163 211	ØL	1 282 134 331	ØM	



Désignation de l'entreprise SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE										Néant ☐ *									
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY	1 521 870		EL			EM			EN	1 521 870						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	11 425 298		PF	408 700		PG			PH	11 833 998						
Terrains			PI	1 165 862		PJ	689 419		PK			PL	1 855 281						
Constructions	Sur sol propre		PM	6 084 778		PN	230 401		PO			PQ	6 315 179						
	Sur sol d'autrui		PR			PS			PT			PU							
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV	5 807 730		PW	571 685		PX			PY	6 379 416						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	391 407 121		QA	29 871 856		QB			QC	421 278 978						
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD			QE			QF			QG							
	Matériel de transport		QH	1 100 957		QI	51 483		QJ			QK	1 152 441						
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	8 504 113		QM	624 685		QN			QO	9 128 799						
	Emballages récupérables et divers		QP			QR			QS			QT							
TOTAL III			QU	414 070 564		QV	32 039 532		QW			QX	446 110 097						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	427 017 732		ØP	32 448 233		ØQ			ØR	459 465 966						
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																	
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6					
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1					
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8					
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6					
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4					
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2					
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9					
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7					
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5					
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3					
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1					
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8					
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO					
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV					
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY	Total général non ventilé (NW-NY)				NZ							
CADRE C																			
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice				Augmentations				Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer												Z9					Z8		
Primes de remboursement des obligations												SP					SR		

Désignation de l'entreprise **SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE**Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A–II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (I)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	613 393	4B	50 768	4C	124 026	4D	540 135
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	270	4U		4V	270	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	85 311 217	4Y	7 604 659	4Z	4 098 810	5A	88 817 067
	Provisions pour impôts (I)	5B	3 479 058	5C		5D	2 153 906	5E	1 325 152
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	101 336 424	EP	39 388 190	EQ	43 723 377	ER	97 001 238
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	190 740 363	TV	47 043 618	TW	50 100 389	TX	187 683 593
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (I)*	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		02		03		04		05	
		9U	2 770 000	9V		9W	1 260 000	9X	1 510 000
		06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N	1 449 620	6P	105 240	6R		6S	1 554 860
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (I) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	4 219 620	TY	105 240	TZ	1 260 000	UA	3 064 860
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	194 959 983	UB	47 148 859	UC	51 360 389	UD
Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	47 098 090	UF	47 822 457	UH	1 260 000		
	– financières	UG							
	– exceptionnelles	UJ	50 768	UK	2 277 932				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39–1–5° du C.G.I									10

(I) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2056
1 / 1

1 / 1

31/12/2020

[illegible]

ÉTAT DES BÉNÉFICES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE**

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations		UL	38 112	UM		UN	38 112		
		Prêts (1) (2)		UP		UR		US			
		Autres immobilisations financières		UT	4 059 706	UV		UW	4 059 706		
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux		VA							
		Autres créances clients		UX	49 478 698		49 478 698				
		Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * antérieurement constituée) UO		ZI							
		Personnel et comptes rattachés		UY	44 319		44 319				
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	22 800		22 800				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	24 558 337		24 558 337				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	711 431		711 431				
		Divers		VP	92 356		92 356				
		Groupe et associés (2)		VC							
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	157 663		157 663				
		Charges constatées d'avance		VS	479 866		479 866				
	TOTAUX				VT	79 643 291	VU	75 545 472	VV	4 097 818	
	RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	162 766						
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y							
		Autres emprunts obligataires (1)		7Z							
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG							
			à plus d'1 an à l'origine	VH							
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	4 251 852		4 251 852				
		Fournisseurs et comptes rattachés		8B	89 873 518		89 873 518				
		Personnel et comptes rattachés		8C	11 507 091		11 507 091				
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	9 547 871		9 547 871				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	2 082 971		2 082 971					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	779 780		779 780					
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	30 797 942		30 797 942				
		Groupe et associés (2)		VI	428 424 475		428 424 475				
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	4 304		4 304				
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ							
		Produits constatés d'avance		8L							
TOTAUX				VY	577 269 809	VZ	577 269 809				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	126 007	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	980 663	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Désignation de l'entreprise : SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE		Néant ☐		Exercice N, clos le : 31122020		
I. RÉINTÉGRATIONS						
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	124 322	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	7 087 067	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	
	Amendes et pénalités		WJ	633	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	776	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions			
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)					
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU	3 296 015	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						
TOTAL I					WR	13 529 136
II. DÉDUCTIONS						
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*					
	Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation			
	Produit net des actions et parts d'intérêts :		2A	239 543		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					
	Majoration d'amortissement*					
Mesures d'incitation	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)		K9		Entreprises nouvelles (44 sexies)	
	Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)		OV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9	1 602 425	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)		YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)		YB		Dont déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)		YC		Créance dégagee par le report en arrière de déficit	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)		YD			
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						
TOTAL II					XH	29 049 869
III. RÉSULTAT FISCAL						
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI		
		déficit (II moins I)			XJ	15 520 733
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*					XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	XO	15 520 733

Exercice N

[illegible]

N° 2058-A
1 / 1

1 / 1

31/12/2020

Exercice N

[illegible]

Désignation de l'entreprise SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	2 916 940
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)				K6	2 916 940
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	15 520 733
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	18 437 674
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	12 653 073
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
postes			8X	4 567 999	8Y 2 739 946
IDR			8Z	432 946	9A 242 897
RSN			9B	21 243	9C 75 496
Provisions pour dépréciation *					
provision pour dépréciation des stocks			9D	105 240	9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
effort construction			9K	213 334	9L 198 914
contribution sociale de solidarité			9M	211 538	9N 277 555
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN	7 087 067	YO 6 497 087
			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

N° 2058-B
1 / 1

31/12/2020

[illegible]

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE										Néant ☐ *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	95 540 513			AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	(5 124 280)				- Autres réserves	ZD				
	Prélèvements sur les réserves	0E					Dividendes	ZE				
							Autres répartitions	ZF				
	TOTAL I	0F	90 416 233				Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZG	90 416 233			
										ZH	90 416 233	
RENSEIGNEMENTS DIVERS												
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)					YQ	Exercice N :		Exercice N - 1 :			
	- Engagements de crédit-bail immobilier					YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus					YS						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance					YT	26 424 241	24 248 211				
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)					XQ	2 301 470	2 241 534				
	- Personnel extérieur à l'entreprise					YU	177 168	91 951				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	914 524	1 500 710				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)					ST	224 339 032	255 025 738				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	254 156 437	283 108 146				
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE					YW	2 932 882	4 029 911				
IMPOTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)					9Z	5 429 392	5 563 170				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	8 362 274	9 593 082				
	- Montant de la T.V.A. collectée					YY	35 591 374	52 088 100				
DIVERS	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	71 563 837	81 811 526				
	- Montant brut des salaires *					0B	47 322 054					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					0S						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK	2.08 %	2.13 %				
	- Numéro du centre de gestion agréé * XP					- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)					Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG						
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies					RH						
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA					Plus-values à 15% JK					Plus-values à 0% JL	
						Plus-values à 19% JM					Imputations JC	
	Groupe : résultat d'ensemble. JD					Plus-values à 15% JN					Plus-values à 0% JO	
					Plus-values à 19% JP					Imputations JF		
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH					N° SIRET de la société mère du groupe JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE

Néant ☒ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩						
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪						

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Néant ☒

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies I ter et I quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et I quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ❶ *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ❶ *.	

- ❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶		Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶		Moins-values			Imputations sur le résultat de l'exercice ❹	Solde des moins-values à reporter col ❷ = ❷ + ❸ + ❹ - ❺ - ❻
		À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ❺	
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE</u>				Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE															Néant ☐																					
Exercice ouvert le : 01.01.2020 et clos le : 31.12.2020 Durée en nombre de mois															12																					
DECLARATION DES EFFECTIFS																																				
Effectifs moyens du personnel															YP	709.00																				
Dont apprentis															YF	10.00																				
Dont handicapés															YG	14.00																				
Effectifs affectés à l'activité artisanale															RL																					
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE																																				
I Chiffre d'affaires de référence CVAE																																				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises															OA	392 716 016																				
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés															OK																					
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante															OL																					
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges															OT																					
TOTAL 1															OX	392 716 016																				
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																																				
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)															OH	6 845 086																				
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation															OE	2 860 364																				
Subventions d'exploitation reçues															OF																					
Variation positive des stocks															OD																					
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée															OI																					
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation															XT																					
TOTAL 2															OM	9 705 451																				
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																																				
Achats															ON	180 063 759																				
Variation négative des stocks															OQ	7 533 639																				
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances															OR	107 807 529																				
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.															OS																					
Taxes déductibles de la valeur ajoutée															OZ																					
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)															OW	6 452 134																				
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée															OU																					
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															O9																					
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante															OY																					
TOTAL 3															OJ	301 857 062																				
IV Valeur ajoutée produite																																				
Calcul de la Valeur Ajoutée															TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3					OG	100 564 404															
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																																				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)															SA	100 564 404																				
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE																																				
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.																																				
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE															EV	X																				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)															GX	392 716 016																				
Effectifs au sens de la CVAE															EY	709.00																				
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)															HX																					
Période de référence															GY	0	1	/	0	1	/	2	0	2	0	GZ	3	1	/	1	2	/	2	0	2	0
Date de cessation															HR			/			/															

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, QW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXERCICE CLOS LE 31122020

N° SIRET

3 9 2 8 6 0 2 4 3 0 0 0 5 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE

ADRESSE (voie)

AVENUE DE LA BIENFAISANCE

CODE POSTAL

13117

VILLE

LAVERA

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

666 667

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SDE

Dénomination

PETROINEOS REFINING LTD

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

100.00

Nb de parts ou actions

26 666 667

Adresse :

N°

Voie

ogier house

Code Postal

JE49W

Commune

JERSEY

Pays

GBR

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122020

N° SIRET

3 9 2 8 6 0 2 4 3 0 0 0 5 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE

ADRESSE (voie)

AVENUE DE LA BIENFAISANCE

CODE POSTAL

13117

VILLE

LAVERA

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

4

Forme juridique

GIE

Dénomination

LA CRAU

N° SIREN (si société établie en France)

302079439

% de détention

66.66

Adresse :

N°

Voie

chez Petroineos Manufacturing

Code Postal

13110

Commune

LAVERA

Pays

FRA

Forme juridique

GIE

Dénomination

3TC

N° SIREN (si société établie en France)

410263610

% de détention

50.00

Adresse :

N°

Voie

chez Petroineos Manufacturing

Code Postal

13110

Commune

LAVERA

Pays

Forme juridique

SAS

Dénomination

GEOSEL

N° SIREN (si société établie en France)

672049616

% de détention

19.90

Adresse :

N°

7

Voie

RUE E. ET A. PEUGEOT

Code Postal

92500

Commune

RUEIL-MALMAISON

Pays

Forme juridique

SA

Dénomination

GEOGAZ

N° SIREN (si société établie en France)

703002535

% de détention

14.70

Adresse :

N°

2

Voie

RUE DES MARTINETS

Code Postal

92576

Commune

RUEIL MALMAISON

Pays

Forme juridique

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

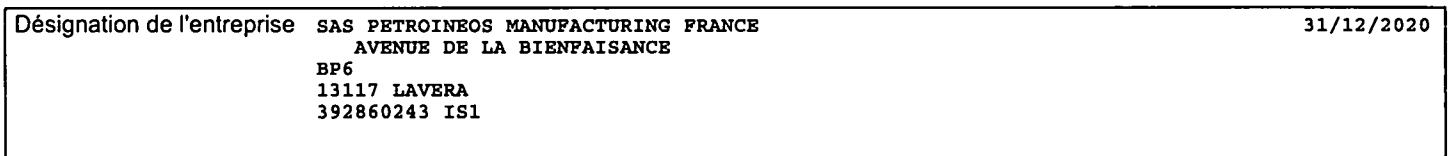
Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CA17PROREC[illegible]

CA18CHAPAY

[illegible]

CA20CHAAVA



31/12/2020

[illegible]

Titre du document Utilisation de la prolongation du délai de dépôt de la liasse fis

Ce document contient une mention
expresse (art. 1727 II-2 du CGI)☒

Désignation de l'entreprise	SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE AVENUE DE LA BIENFAISANCE BP6 13117 LAVERA 392860243 IS1	31/12/2020
-----------------------------	--	------------

--

IMPOT SUR LESSOCIETES

N° 2065-SD
2021

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:				Adresse du siège social :	
SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE					
SIRET		3 9 2 8 6 0 2 4 3 0 0 0 5 5			
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:	
AVENUE DE LA BIENFAISANCE BP6 13117 LAVERA					
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
				SIRET	
B ACTIVITE					
Activités exercées Raffinage du pétrole				Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	Déficit 15 520 733
		Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV à long terme imposables à 15 %
				PV exonérées art. 238quindecies	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 sexes		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A	
Entreprises nouvelles art. 44 septies		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies		Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies		Autres dispositifs art. 44 terdecies	
		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W					
D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%					
F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPOT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4					
1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case					
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :					
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :					
G COMPTABILITE INFORMATISEE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : SAP					
Nom et coordonnées du prestataire (ECF):		ECF	Viseur conventionné		Visa : CGA
du comptable :					
du conseil :					
du CGA ou du viseur conventionné :					
N° d'agrément :					

SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾					(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					(d)	
Montant des distributions					(e)	
autres que celles visées en (a),					(f)	
(b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾					(g)	
					(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾					(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					(j)	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾					Total (a à h)	

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

[illegible]

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS VALEES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les JADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2020 ou exercice

Désignation de l'entreprise SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE

du 01012020

Adresse AVENUE DE LA BIENFAISANCE 13117 LAVERA

au 31122020

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice

[illegible]

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)

[illegible]

**** TOTAUX**

B - AUTRES FRAIS

Objets de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 €	10
Par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	57 394
Total	57 394

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice

Total des dépenses		Bénéfices imposables ⁹	
– de l'exercice 2020.. (total col. 9 + total col. 10) ¹⁰	57 394	– de l'exercice 2020.. ¹⁰	(15 520 733)
– de l'exercice précédent ¹⁰	122 851	– de l'exercice précédent ¹⁰	(2 916 940)

Nom et qualité du signataire MR BRAVARD Eric
directeur financier

À LAVERA, le 11052021

Signature ,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

2069RCI

SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE
392860243 IS1

Au titre de l'année N

31/12/2020

Régime d'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI). Si vous êtes la société mère, cocher la case			
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôts sont déclarés. (y compris pour les crédits et réductions d'impôts de la société mère)	Néant	X	
	PME au sens communautaire		

I – REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Réduction d'impôt en faveur du mécénat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II – CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

--

III – CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt		Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

IV – MECENAT – LISTE DES BENEFICIAIRES FINAUX

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	



KPMG Audit
480 avenue du Prado
CS 90021
13272 Marseille Cedex 8
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 54 54
Télécopie : +33 (0)4 96 20 54 55
Site internet : www.kpmg.fr

Pétroineos Manufacturing France S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2020
Pétroineos Manufacturing France S.A.S.
Avenue de la Bienfaisance - BP 6, 13117 Lavera
Ce rapport contient 29 pages
Référence : JE-212-424

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €,
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
480 avenue du Prado
CS 90021
13272 Marseille Cedex 8
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 54 54
Télécopie : +33 (0)4 96 20 54 55
Site internet : www.kpmg.fr

Pétroineos Manufacturing France S.A.S.

Siège social : Avenue de la Bienfaisance - BP 6, 13117 Lavera
Capital social : € 91 082 309

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2020

A l'attention de l'Associé unique de la société Pétroineos Manufacturing France S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Pétroineos Manufacturing France S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Votre société constitue des provisions pour couvrir les charges en matière de retraite et d'obligations similaires, telles que décrit dans la note 4.2.1.1 de l'annexe.

Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à obtenir le rapport de l'actuaire utilisé par la société, à revoir les calculs effectués par la société, et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

- Votre société constitue des provisions pour couvrir les dépenses de gros entretiens qui résulteront des prochains « grands arrêts » tel que décrit dans la note 4.2.1.2 « Provision pour gros entretiens et grandes révisions ».

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

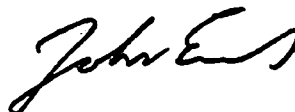
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 15 juin 2021

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



John Evans
Associé

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2020	31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	1 521 870	1 521 870		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	13 123 916	11 803 944	1 319 972	1 342 485
Fonds commercial	30 055	30 055		
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	12 309 638	1 855 282	10 454 356	8 919 106
Constructions	17 813 070	12 694 596	5 118 474	5 906 377
Installations techniques, matériel, outillage	1 076 740 901	421 278 979	655 461 922	576 130 580
Autres immobilisations corporelles	10 463 660	10 281 241	182 419	348 563
Immobilisations en cours	111 524 032		111 524 032	140 252 194
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	34 509 371	1 510 000	32 999 371	31 739 816
Créances rattachées à des participations	38 112		38 112	38 112
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 059 707		4 059 707	4 222 473
ACTIF IMMOBILISE	1 282 134 331	460 975 966	821 158 365	768 899 705
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	6 438 188	1 554 861	4 883 328	11 530 821
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	3 587 728		3 587 728	4 579 114
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	380 000		380 000	416 685
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	49 478 699		49 478 699	62 042 473
Autres créances	25 586 907		25 586 907	34 852 743
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	2 702 274		2 702 274	2 770 609
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	479 867		479 867	1 310 144
ACTIF CIRCULANT	88 653 662	1 554 861	87 098 802	117 502 591
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				270
TOTAL GENERAL	1 370 787 994	462 530 827	908 257 167	886 402 566

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel (dont versé : 91 082 309)	91 082 309	91 082 309
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	5 723 783	5 723 783
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	-30 271 234	-30 271 234
Report à nouveau	90 416 234	95 540 514
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-16 396 748	-5 124 280
Subventions d'investissement	1 953 990	2 605 320
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	142 508 334	159 556 412
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	540 136	613 663
Provisions pour charges	187 143 457	190 126 700
PROVISIONS	187 683 593	190 740 364
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	5 043 628	5 106 510
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	89 873 519	92 737 654
Dettes fiscales et sociales	23 917 716	28 539 834
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	30 797 942	31 524 151
Autres dettes	428 428 780	378 195 349
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	578 061 584	536 103 497
Ecarts de conversion passif	3 656	2 293
TOTAL GENERAL	908 257 167	886 402 566

Rubriques	France	Exportation	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	146 846 624	245 869 392	392 716 016	472 939 414
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	146 846 624	245 869 392	392 716 016	472 939 414
Production stockée				
Production immobilisée			2 860 365	2 723 201
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			47 822 458	27 822 780
Autres produits			6 845 086	6 325 512
PRODUITS D'EXPLOITATION			450 243 925	509 810 907
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			36 016 321	2 988 333
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			7 533 640	38 448 865
Autres achats et charges externes			254 156 438	283 108 147
Impôts, taxes et versements assimilés			8 362 275	9 593 082
Salaires et traitements			49 269 385	51 970 995
Charges sociales			26 071 137	25 262 407
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			32 448 233	29 984 483
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			105 240	217 306
Dotations aux provisions			46 992 850	54 382 879
Autres charges			6 452 135	13 227 516
CHARGES D'EXPLOITATION			467 407 654	509 184 012
RESULTAT D'EXPLOITATION			-17 163 729	626 895
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			4 790 859	4 734 154
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				59 500
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			1 260 000	
Différences positives de change			15 312	4 104
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			6 066 171	4 797 758
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			8 146 083	7 638 912
Différences négatives de change			30 556	6 052
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			8 176 639	7 644 964
RESULTAT FINANCIER			-2 110 468	-2 847 206
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-19 274 198	-2 220 311

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	57	31
Produits exceptionnels sur opérations en capital	651 330	651 330
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	124 026	92 334
PRODUITS EXCEPTIONNELS	775 413	743 695
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 101	11 878
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	50 769	179 528
CHARGES EXCEPTIONNELLES	51 870	191 406
RESULTAT EXCEPTIONNEL	723 543	552 289
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-2 153 906	3 456 258
TOTAL DES PRODUITS	457 085 509	515 352 360
TOTAL DES CHARGES	473 482 257	520 476 640
BENEFICE OU PERTE	-16 396 748	-5 124 280

Annexes

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	1 521 870		
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 767 783		386 188
Terrains	10 084 968		2 224 670
Dont composants			
Constructions sur sol propre	8 673 311		
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	9 125 575		14 184
Install. techniques, matériel et outillage ind.	967 537 701		109 203 199
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport	1 475 260		34 000
Matériel de bureau, informatique, mobilier	8 478 375		476 025
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	140 252 194		81 731 547
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 145 627 384		193 683 626
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	34 547 928		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	4 222 473		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	38 770 401		
TOTAL GENERAL	1 198 687 438		194 069 814

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT			1 521 870	
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			13 153 971	
Terrains			12 309 638	
Constructions sur sol propre			8 673 311	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			9 139 759	
Installations techn., matériel et outillages ind.			1 076 740 901	
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport			1 509 260	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			8 954 400	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	110 459 709		111 524 032	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	110 459 709		1 228 851 300	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations		445	34 547 483	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		162 766	4 059 707	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		163 211	38 607 190	
TOTAL GENERAL	110 459 709	163 211	1 282 134 331	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT	1 521 870			1 521 870
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11 425 298	408 701		11 833 999
Terrains	1 165 862	689 420		1 855 282
Constructions sur sol propre	6 084 778	230 401		6 315 179
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.	5 807 731	571 686		6 379 416
Installations techniques, matériel et outillage industriels	391 407 122	29 871 857		421 278 979
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport	1 100 958	51 484		1 152 441
Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 504 114	624 686		9 128 800
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	414 070 565	32 039 533		446 110 097
TOTAL GENERAL	427 017 733	32 448 233		459 465 966

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

FRAIS ETBL

AUT. INC.

Terrains
Construct.
- sol propre
- sol autrui
- installations
Install. Tech.
Install. Gén.
Mat. Transp.
Mat bureau
Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre				
TOTAL				

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
---	------------------	---------------	-----------	----------------

Frais d'émission d'emprunts à étaler
Primes de remboursement des obligations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges	613 393	50 769	124 026	540 136
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	270		270	
Provisions pour pensions, obligations similaires	85 311 218	7 604 660	4 098 810	88 817 067
Provisions pour impôts	3 479 058		2 153 906	1 325 152
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.	101 336 425	39 388 191	43 723 377	97 001 238
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	190 740 364	47 043 619	50 100 390	187 683 593
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	2 770 000		1 260 000	1 510 000
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	1 449 620	105 240		1 554 861
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	4 219 620	105 240	1 260 000	3 064 861
TOTAL GENERAL	194 959 984	47 148 859	51 360 390	190 748 454
Dotations et reprises d'exploitation		47 098 091	47 822 458	
Dotations et reprises financières			1 260 000	
Dotations et reprises exceptionnelles		50 769	2 277 932	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations	38 112		38 112
Prêts			
Autres immobilisations financières	4 059 707		4 059 707
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	49 478 699	49 478 699	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	44 319	44 319	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	22 800	22 800	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	24 558 337	24 558 337	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	711 431	711 431	
Etat, autres collectivités : créances diverses	92 356	92 356	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	157 663	157 663	
Charges constatées d'avance	479 867	479 867	
TOTAL GENERAL	79 643 291	75 545 472	4 097 819

Montant des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

162 766

Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	5 043 627	926 854	4 045 401	71 372
Fournisseurs et comptes rattachés	89 873 519	89 873 519		
Personnel et comptes rattachés	11 507 092	11 507 092		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 547 872	9 547 872		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	2 082 971	2 082 971		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	779 781	779 781		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	30 797 942	30 797 942		
Groupe et associés	428 424 476	428 424 476		
Autres dettes	4 304	4 304		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	578 061 584	573 944 811	4 045 401	71 372

Emprunts souscrits en cours d'exercice

126 007

Emprunts remboursés en cours d'exercice

980 664

Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Rubriques	Entreprises liées	Participations	Dettes, créances en effets comm.
ACTIF IMMOBILISE			
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations	7 119 600		
Créances rattachées à des participations	38 112		
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières	3 471 945		
ACTIF CIRCULANT			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	50 352 432		
Autres créances			
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	5 043 628		
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 017 371		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	428 424 476		

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		159 556 412
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		159 556 412

Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves	5 124 280	
Variations des subventions d'investissement	651 330	
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		5 124 280
Résultat de l'exercice	16 396 748	
SOLDE		17 048 078

Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		142 508 334

Dénomination	Capital	Q.P. Détenue	Val. brute Titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Siège Social	Capitaux Propres	Divid.encaiss.	Val. nette Titres	Cautions	Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
GIE LA CRAU		66,67		38 112	5 420 902
GEOSEL SNC	3 014 996	19,9	22 889 771		87 875 998
	128 051 993		22 889 771		25 561 992
GIE 3TC		50			3 313 914
GEOGAZ	671 200	14,7	4 500 000		18 812 957
	9 018 582				2 082 305
		0,00			
		0,00			
AUTRES PARTICIPATIONS					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			

Date d'arrêté	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	91 082 309	91 082 309	91 082 309	91 082 309	91 082 309
Nombre d'actions					
- ordinaires	26 666 667	26 666 667	26 666 667	26 666 667	26 666 667
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	392 716 016	472 939 414	546 983 625	497 245 080	491 938 973
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	11 839 955	55 181 060	58 806 856	57 983 796	59 750 972
Impôts sur les bénéfices		3 456 258	14 025 221	1 473 983	13 638 452
Participation des salariés			2 456 315		2 268 746
Dot. Amortissements et provisions	28 236 703	60 328 140	13 816 220	48 545 989	6 429 526
Résultat net	-16 396 748	-5 124 280	28 509 100	7 963 824	37 414 247
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	0,44	2,07	1,59	2,12	1,64
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	-0,61	-0,19	1,07	0,3	1,4
Dividende attribué	0	0	0	0	0
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	712	706	698	676	690
Masse salariale	49 269 385	51 970 995	48 703 243	50 206 558	45 456 001
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	26 071 137	25 262 407	25 983 771	24 709 279	27 456 909

Pétroineos Manufacturing France SAS (« la Société ») est domiciliée en France. Le siège social est situé Avenue de la bienfaisance, BP6, 13 117 LAVERA.

Les comptes de la Société sont consolidés dans la société mère Petroineos Trading Limited, domiciliée au Royaume-Uni, située Ogier House The esplanade St Helier, JE4 9WG JERSEY.

Le site de Lavera regroupe les activités de raffinage de pétrole, de fabrication de produits chimiques et de recherche. La Société rassemble uniquement les activités de raffinage. Ses activités de production s'exercent dans le cadre d'un contrat de façonnage selon lequel les sociétés qui exploitent le site se refacturent les coûts encourus avec une marge.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Impact de l'épidémie COVID-19 sur l'activité

Les activités ont commencé à être affectées par l'épidémie COVID-19 au premier trimestre 2020.

La Société a dû adapter son organisation et ses modes de travail et a pris les mesures suivantes :

- Généralisation du télétravail pour les postes éligibles
- Report des travaux ou projets non urgents
- Mise en place de mesures de chômage partiel

L'épidémie continue à impacter l'activité de l'entreprise en 2021. A la date d'arrêté des comptes, la direction de la Société n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes ont été arrêtés par le président le 30 Avril 2021

Les comptes sont établis conformément au règlement comptable de l'Autorité des normes comptables ANC n°2014-03. Les chiffres comparatifs sont les chiffres au 31 décembre 2020.

Les subventions d'investissements sont comptabilisées au coût historique et amorties selon la méthode linéaire sur une période de 10 ans.

Les créances et dettes en devises sont réévaluées au cours du 31 Décembre publiés par la Banque de France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3. CICE

Crédit d'impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE)

Au 1er janvier 2019 le CICE a été remplacé par un allègement de cotisations patronales.

4. COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

4.1. Etat de l'actif immobilisé

4.1.1. Immobilisations corporelles et incorporelles ¹

La méthode du traitement des immobilisations par composant a été appliquée.

Les amortissements sont calculés suivant la méthode de l'amortissement linéaire, en fonction des durées de d'utilité suivantes :

Type d'immobilisation	Durée d'utilité depuis le 1 ^{er} janvier 2012
Droit au bail	50 ans
Aménagements terrains	10 à 20 ans
Constructions, aménagements bâtiments, routes	10 à 50 ans
Installations techniques hors bâtiments	6 à 30 ans
Installations techniques bâtiments	30 à 50 ans
Matériel et outillage	5 à 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 7 ans
Mobilier	5 à 8 ans
Logiciel	1 à 10 ans

La Société ne pratique pas d'amortissement dérogatoire.

Du fait de son contrat de façonnage, la Société est assurée de refacturer ses coûts de production, dont l'amortissement des actifs, avec une marge, ce qui donne une assurance certaine sur la valeur recouvrable des actifs opérationnels. Sur ces bases, la direction de la Société considère qu'il n'y a pas lieu de constituer une provision pour dépréciation de ces actifs

Les principaux projets en cours sont les suivants :

- FCC MI : projet commercial d'aménagement de la zone réactionnelle du FCC lors du TAR 2020. Sera activé en 2021
- HCK fractionation revamp : projet commercial de remise à niveau de la partie fractionnement de l'unité
- Modernisation : programme de modernisation et fiabilisation des Bacs

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Le coût d'acquisition initial d'une immobilisation corporelle est constitué notamment de son prix et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction.

Les frais d'établissements se composent de frais d'acquisition pour d'un montant de 1,5 m€.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Du fait de son contrat de façonnage, la Société est assurée de refacturer ses coûts de production, dont l'amortissement des actifs, avec une marge, ce qui donne une assurance certaine sur la valeur recouvrable des actifs opérationnels. Sur ces bases, la direction de la Société considère qu'il n'y a pas lieu de constituer une provision pour dépréciation de ces actifs.

¹ Voir le tableau de variation des immobilisations et amortissements présenté en annexe.

4.1.2. Immobilisations financières ²

Les participations sont évaluées au coût d'acquisition et dépréciées le cas échéant, par voie de provision pour tenir compte de leur valeur d'utilité à la clôture de l'exercice.

Les prêts et autres immobilisations financières (dépôts et autres créances immobilisés) sont évalués à leur valeur nominale. Ces éléments sont dépréciés le cas échéant, par voie de provision pour les ramener à leur valeur actuelle à la date de clôture.

Les autres immobilisations financières au 31 décembre 2020 se décomposent comme suit :

	Au 31 décembre (k€)	
	2020	2019
Exeltium	3 472	3 635
GRT Gaz	482	482
GPMM	106	106
Total Autres immobilisations financières	4,060	4,223

4.2. Etat des provisions

4.2.1. Provisions pour risques et charges ³

4.2.1.1. Provisions pour pensions et obligations similaires

Au titre de ses salariés propres, la Société reconnaît des provisions pour retraite supplémentaire (RSI), préretraite postés et divers autres engagements sociaux (IDR, mutuelle, médailles du travail). Ce sont des régimes à cotisation définies.

² Voir le tableau de variation des immobilisations et amortissements présenté en annexe.

³ Voir le tableau de variation des provisions et dépréciations présenté en annexe.

Les engagements de retraite sont calculés par un actuaire externe. Les principales hypothèses actuarielles retenues aux fins de l'évaluation de l'engagement sont les suivantes :

Assumptions

Assumptions at census date	31 December 2019	31 December 2020
A Financial assumptions		
1. Discount rate	1,00%	0,50%
2. Expected rate of return on Plan assets (used for RIP plan)	1,00%	0,50%
3. Salary increase rate (net of inflation)	1,00%	1,00%
4. Long-term inflation	1,75%	1,75%
5. Pension increase rate (RSN and early retirement plans)	inflation	inflation
6. Social Security Ceiling increase rate (Health and early retirement plans)	inflation + 0,75%	inflation + 0,75%
7. Employer Social contribution rate	51,00%	51,00%
B Demographic assumptions		
Mortality rates:		
1. • Male - In Service	INSEE TH 14/16	INSEE TH 16/18
2. • Female - In Service	INSEE TF 14/16	INSEE TF 16/18
3. • Male - Retiree	TGH 2005	TGH 2005
4. • Female - Retiree	TGF 2005	TGF 2005
5. Turnover rates	Table 1	Table 2
6. Normal retirement age - Exempt ("Cadres")		
	Depending on generation:	Depending on generation:
	- until 1959 : 62 y.o.	- until 1959 : 62 y.o.
	- 1960-1969 : 63 y.o.	- 1960-1969 : 63 y.o.
	- from 1970: 64 y.o.	- from 1970: 64 y.o.
7. Normal retirement age - Non Exempt ("Non Cadres")	62 years old	62 years old
8. Type of retirement	Voluntary	Voluntary

L'évolution de l'engagement net des fonds entre 2019 et 2020 se présente comme suit :

k€	Engagements calculés	Ecarts actuariels différés	Autres écarts	Engagements comptabilisés
Au 1er janvier 2020	118 606	-33 295	0	85 311
Coûts des services	4 107	-	-	4 107
Intérêts	1 181	-	-	1 182
Paiements	-4 098	-	-	-4 098
Ecarts actuariels	14 440	-14 440	-	0
Amortissements	0	2 319	-	2 319
Autres écarts	-4	-	-	-4
Au 31 décembre 2020	134 232	-45 416	0	88 817

Les engagements de retraite sont comptabilisés nets des actifs en fonds, qui représentent un montant de 1,8 M€.

Les écarts liés à des changements d'hypothèses constituent des gains ou pertes actuariels. La société a décidé d'appliquer la méthode 1 de la Recommandation ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 qui maintient les options de l'ancienne recommandation CNC n° 2003-R.01. La Société reconnaît ainsi une partie de ses écarts actuariels en résultat selon la méthode dite du corridor. Selon cette approche, les écarts actuariels résultant de l'évolution des hypothèses entre deux évaluations sont différés, à l'exception d'une fraction qui est comptabilisée en produits ou charges si les écarts actuariels cumulés non comptabilisés en résultat à la fin de l'exercice excèdent 10% de la valeur actualisée de l'obligation au titre des engagements de retraite. La fraction des écarts actuariels à comptabiliser est l'excédent, déterminé ci-dessus divisé par la durée d'activité moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant de ces engagements de retraite.

4.2.1.2. Provisions pour gros entretiens et grandes révisions

La société a l'obligation de procéder à la revue régulière de ses installations.

Les dépenses de grands arrêts des installations industrielles de la raffinerie, notamment les unités UOA et UOB sont provisionnées en compte de provision pour charges sur la période s'écoulant entre deux arrêts.

Les Grands Arrêts s'effectuent avec une périodicité qui peut aller jusqu'à 6 ans en fonction de l'unité.

Le montant de la provision est une estimation basée sur le montant de l'arrêt précédent éventuellement modifié entre 2 arrêts par la survenance de faits nouveaux qui permettrait d'affiner cette estimation et prenant en compte des hypothèses d'inflation.

La provision constituée pour faire face aux charges induites par ces prochains arrêts s'élève à 97.0 M€ (dont 39.4 M€ en charges sur l'exercice).

4.2.1.3. Provision pour pertes de change

Une provision pour perte de change est constituée pour la valorisation des dettes et créances libellées en monnaies étrangères aux cours en vigueur au 31 décembre 2020.

En référence au nouveau règlement ANC n° 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture, applicable obligatoirement aux exercices ouverts depuis le 1er janvier 2017, les écarts de change sur les dettes et créances commerciales doivent être reclassés en résultat d'exploitation et non plus en résultat financier.

4.2.1.4. Autres provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsque la Société a une obligation juridique ou implicite envers un tiers résultant d'un événement passé, dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice du tiers, et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable.

En 2020, la société a repris en partie la provision pour contrôle fiscal pour un montant de 2.2 m€

Les autres provisions pour risques et charges concernent principalement des provisions relatives aux litiges et aux conséquences des derniers contrôles URSSAF, et des intérêts de pénalité liés au contrôle fiscal.

4.3. Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont évaluées à leur valeur nominale. Le cas échéant, le solde des comptes bancaires en devises est converti au taux de clôture.

4.4. Stocks

Les stocks de production et les stocks de pièce de rechange à caractère non immobilisable sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. La valorisation des stocks de pièces de rechange est très proche de celle du marché.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision pour dépréciation concerne majoritairement les stocks de pièces de rechange à rotation lente.

	k€	
	2020	2019
Produits pétroliers	3 588	4 579
Matières consommables	849	566
Carbone & Cataliseur	0	7026
Pièces de rechange	5 589	5 388
Valeur brute	10 026	17 559
Provision pour depreciation	-1 556	-1 449
Valeur nette	8 470	16 110

Les stocks de la Société sont composés de :

- Pétrole brut et de produits raffinés, nécessaires aux besoins du Groupe Pétroineos ;
- Naphta, nécessaire aux besoins du Groupe Ineos
- Butane et propane, suite au rachat des titres Geogaz à BP France le 15 novembre 2016

Ces produits sont stockés par la Société sur les sites de Manosque, Geosel, et Geogaz. Ils sont légalement détenus par la Société, sous la forme juridique d'un prêt de consommation de stock définis par les accords suivants :

- *Crude Oil and Refined products loan and repayment agreement*, conclu avec Petroineos Trading Limited ("PITL")
- *Naphta loan and repayment agreement*, conclu avec Ineos Europe AG ("IEAG")
- *Butane loan and repayment agreement*, conclu avec PITL

Selon ces accords, l'emprunteur (la Société) est propriétaire du stock et s'engage à rétrocéder la même quantité et la même qualité de produits sur demande au prêteur (PITL ou IEAG). Dans ce contexte, l'achat de stocks est enregistré dans les livres légaux de la Société en stock et en contrepartie d'un passif du même montant représentant l'obligation de restituer le stock. Tous les coûts relatifs à ces stocks sont supportés par le prêteur, PITL ou IEAG.

Au 31 décembre 2020 la valeur nette du stock à restituer à PITL est de 3 588 K€ (ce montant concerne exclusivement les stocks de Geogaz).

4.5. Créances et dettes ⁴

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les dettes et créances libellées en monnaie étrangère sont évaluées au cours interbancaire de la dernière bourse au 31 décembre 2020. Les pertes latentes de change non compensées font l'objet

⁴ Voir l'état des créances et dettes présenté en annexe.

d'une provision pour risque en totalité. Le montant des écarts de conversion actif et passif qui figurent au bilan découle de cette évaluation.

Par ailleurs la position de change désormais utilisée pour la détermination de la provision pour risque de change est déterminée devise par devise et non plus toutes devises confondues. Selon l'article 17 du présent règlement, la première application constitue un changement de méthode dont l'impact doit être appréhendé à l'ouverture de l'exercice dans les capitaux propres.

La ventilation par échéance des créances et dettes est présentée en annexe ⁴.

Le poste charges constatées d'avance d'un montant de 480 K€ est essentiellement relatif à l'étalement des charges d'assurances du site.

4.6. Eléments relevant de plusieurs postes de bilan

Toutes les transactions avec les parties liées concernent des transactions effectuées avec des filiales détenues en totalité le groupe Ineos et Petrochina et sont conclues à des conditions normales de marché.

Le détail de tous les postes affectés par des transactions avec des parties liées sont présentés en annexe⁵.

Quotas d'émissions de CO2

L'Etat attribue gratuitement, sous réserve de restitution, des quotas d'émission de gaz à effet de serre à la Société selon le dispositif juridique défini par la directive européenne 2003/87/CE modifiée par la directive 2004/101/CE.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, l'union européenne est rentrée dans le 3^{ème} plan d'allocation des quotas (PNAQ3), qui définit des nouvelles modalités d'allocation des quotas CO2 pour la période de 2013 à 2020 avec de nouveaux objectifs d'émission revus à la baisse.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, la Société applique les nouvelles dispositions comptables de l'ANC 2012-03. Les quotas sont comptabilisés en stocks à l'actif du bilan à la valeur d'acquisition. Si le nombre de quotas disponible à la fin de l'exercice est inférieur à la quantité devant être restituée, une charge à payer est constatée pour le nombre de quotas manquant. Cette charge est valorisée au prix de marché à la clôture.

La Société a retenu le modèle de production pour la comptabilisation et le suivi de ses quotas d'émission dans une comptabilité matière tenue hors bilan, à savoir que les consommations sont enregistrées dans le coût de production.

La valeur comptable des stocks de quotas est nulle à la clôture de l'exercice. La Société a consommé au titre de l'exercice 2020 : 989 K tonnes de quotas de CO2.

4.7 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires figurant au compte de résultat de l'exercice de nos commissaires aux comptes s'élève à 102 719 €.

⁵ Voir le tableau des éléments relevant de plusieurs postes de bilan présenté en annexe.

5. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

5.1. Engagements financiers hors bilan

Engagements liés aux activités opérationnelles	Principales caractéristiques	31 décembre 2020	31 décembre 2019
En milliers d'euros			
Instruments financiers conclu en vue de la réception ou de la livraison d'un élément non financier (contrats « <i>own use</i> »)	Contrats d'approvisionnement en matières premières (électricité, énergie, utilités...) caractérisés par des engagements de quantités valorisés sur base de formules de prix indexées.	27 549	40 533
Soumissions générales cautionnées	Douanes de Marseille au titre des huiles minérales, Trésor Public (TP 1998) et Seveso.	24.6	24.6

5.2 Engagement financiers au bilan

Le montant de engagements financiers au passif du bilan est de 4,252 m€ et est relatif à des prêts accordés par le GIE Gexaro dans le cadre de financement d'immobilisations appartenant à PIMF mais qui sont dédiées à 100 % au GIE.

Au 31/12/2020 il y a 12 prêts en cours (1 en 2014/ 1 en 2015/ 4 en 2016 / 2 en 2018 / 3 en 2019 et 1 en 2020).

Ces prêts ont une durée identique de 8 ans à partir de leur mise en place et un taux de 1.5%.

Pour information le solde au 31/12/2019 était de 5,106 m€.

5.3 Rémunérations du dirigeant

L'information n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à publier une rémunération individuelle.

6. EVENEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Pas d'évènement significatif à signaler

7. COMPLEMENT D'INFORMATIONS

7.1. Produits à recevoir

Les produits à recevoir concernant les postes suivants :

	Au 31 décembre	
	2020	2019
	En milliers d'euros	
Clients - Factures à établir	6 821	17 249
Fournisseurs – Avoirs à recevoir	(4)	3 254
Total Produits à recevoir	6 817	20 503

7.2. Charges à payer

Les charges à payer se décomposent comme suit :

	Au 31 décembre	
	2020	2019
	En milliers d'euros	
Fournisseurs d'exploitation - Factures non parvenues	83 506	86 219
Fournisseurs d'immobilisations – Factures non parvenues	30 798	31 524
Charges de personnel – Congés payés, primes, intéressement, participation	11 502	15 596
Organismes sociaux – Charges sociales et assimilées	6 700	6 819
Etat – Autres taxes	337	278
Total Charges à payer	132 843	140 436

7.3. Capital social

Le capital social est de 91 082 K€. Aucune action n'a été créée ni remboursée au cours de l'exercice.

Il est constitué de 26 666 667 actions ayant une valeur nominale de 3.4156 € chacune, entièrement libérées et détenues par Petroineos Refining II Limited.

7.4. Charge d'impôt

	Au 31 décembre 2020			
	Résultat avant impôt	Réintégrations /Déductions	(Impôt dû) Economie	Résultat net après impôt
	En milliers d'euros			
Résultat d'exploitation	-17 163	1451		-17 163
Résultat financier	-2 110	1703		-2 110
Résultat exceptionnel	723	-124		723
Participation	0			0
Résultat comptable	-18 550	3030		-18 550
Mécénat	-	-		
Autres éléments	-	-	2 153	2 153
Déficit imputable		-		
Total	-18 550	3 030	2 153	-16 397

Ci-dessous le suivi des allègements (accroissement) de la dette future d'impôts :

	k€	
	Au 31 décembre	
	2019	2020
Pertes reportables	-	-
Différences temporaires		
Contribution sociale de solidarité des sociétés	277	212
Effort construction	198	213
Provision pour restructuration		
Retraites (hors médailles)	81 120	83 935
Provision pour risques et charges	-	-
Provision pour charges sociales (RSI/RSN)	-	-
Dépréciation des stocks	1 449	1 555
Divers		
Total différences temporaires	83 044	85 915
Total pertes reportables et différences temporaires	83 044	85 915
Effet d'impôt	25 744	26 634

La Société est sortie de l'intégration fiscale au 1^{er} janvier 2011.

7.5. Chiffres d'affaires hors T.V.A.

Le chiffre d'affaires publié ci-dessous correspond :

- au montant des services facturés principalement dans le cadre du contrat de façonnage conclut avec PITL, conformément aux dispositions contractuelles (chiffre d'affaires « Export »).
- au montant des services facturés à des tiers, principalement dans le cadre de refacturations de coûts, lorsque les services ont été rendus (majoritairement comptabilisé dans le chiffre d'affaires « France »).

	Au 31 décembre 2020			Au 31 décembre 2019		
	France	Export	Total	France	Export	Total
	En milliers d'euros					
Produits	-	-	-	-	-	-
Services	146 847	245 869	392 716	184 250	288 690	472 939
Total	146 847	245 869	392 716	184 250	288 690	472 939

7.6. Effectifs moyens

Les effectifs moyens se décomposent comme suit :

	Au 31 décembre 2020
Cadres	224
Agents de maîtrise et techniciens	468
Employés et ouvriers	20
Effectif total	712

7.7. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se décompose comme suit :

	Au 31 décembre	
	2020	2019
	En milliers d'euros	
Charges exceptionnelles diverses	-1	-12
Provision contrôle urssaf	-51	-179
Reprises de provisions	124	92
Produits exceptionnels	651	651
Résultat exceptionnel	723	552

PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE SAS

**Société par Actions Simplifiée
au capital de 91 082 309 Euros**

**Siège social : Avenue de la Bienfaisance - BP6 - 13117 LAVERA
RCS AIX EN PROVENCE 392 860 243**

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE LE 30 JUIN 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le trente juin à 11 heures 30,

L'Associé Unique de la société Petroineos Manufacturing France SAS, la société Petroineos Refining Limited représentée par Monsieur Franck DEMAY,

propriétaire des 26 666 667 actions composant le capital social de la société Petroineos Manufacturing France SAS, a pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation des rapports du Président et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- Approbation des comptes et de l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- Quitus de gestion au Président pour l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- Affectation du résultat,
- Renouvellement du mandat du Président,
- Déclaration des stocks SAGESS entreposés
- Approbation des conventions réglementées visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce,
- Pouvoirs pour les formalités

PREMIERE RESOLUTION

L'Associé unique, après avoir pris connaissance :

- des rapports du Président et du Commissaire aux Comptes sur l'activité et les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020,

approuve ces rapports et les opérations qui y sont relatées dans leur intégralité ainsi que le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils sont présentés et faisant apparaître un résultat déficitaire de 16 396 748 Euros.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé unique donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos au 31 décembre 2020.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

TROISIEME RESOLUTION

L'Associé unique décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2020 qui s'élève à 16 396 748 euros de la façon suivante : au report à nouveau

L'Associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'associé unique prend acte du fait que le montant des dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code s'élève à 124 322 euros.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

QUATRIEME RESOLUTION

L'associé unique prend acte que le mandat de Président de Monsieur Frédéric PYTHON est arrivé à expiration et décide de renouveler le mandat de Président de Monsieur Frédéric PYTHON pour une durée de 3 ans qui expirera lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Associé unique rappelle qu'un contrat d'entreposage en date du 26 mai 2017 a été mis en place entre la SAGESS et la société Petroineos Manufacturing France SAS.

Dans le cadre de ce contrat ayant pris effet au 1^{er} janvier 2017, la SAGESS a la possibilité d'entreposer sur le site de LAVERA les volumes de produits suivants :

	Quantité en M 3
Brut	192 008

Un second contrat d'entreposage en date du 29 juin 2017 a été mis en place entre la SAGESS et la société Petroineos Manufacturing France SAS.

Dans le cadre de ce contrat ayant pris effet au 1^{er} mai 2017, la SAGESS a la possibilité d'entreposer sur le site de LAVERA les volumes de produits suivants :

	Quantité en M 3
Base Oxyfree	15 129
Carburéacteur	24 671

Aux termes de ces contrats, Petroineos Manufacturing France SAS a souscrit un certain nombre d'obligations relatives à la garde et à la conservation des produits pétroliers de la SAGESS, partie intégrante du dispositif de stockage stratégique de l'Etat Français.

Il est rappelé que les produits entreposés au titre des contrats d'entreposage sont la propriété exclusive et inaliénable de la société SAGESS qui seule peut en disposer. En particulier, aucune sûreté ou autre garantie ne peut être prise ou inscrite sur les produits SAGESS.

La présente résolution, partie intégrante du procès-verbal de l'Assemblée Générale approuvant les comptes, sera déposée au Greffe du Tribunal de Commerce d'Aix-en-Provence.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

SIXIEME RESOLUTION

L'Associé unique prend acte du fait que, s'agissant des conventions réglementées visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce, et la société ne comprenant qu'un seul associé, seules les conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la société et ses dirigeants doivent donner lieu à une mention dans le registre des décisions de l'associé unique.

Il constate qu'aucune convention de cette nature n'est intervenue au titre de cet exercice social.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente réunion, à l'effet d'effectuer toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.



Pour l'Associé Unique
Petroineos Refining Limited
Franck DEMAY